

TREND

SUBSTANCES PSYCHOACTIVES, USAGERS ET MARCHÉS TENDANCES RÉCENTES À RENNES ET EN BRETAGNE EN 2022



Résumé

Dans la continuité des années précédentes, la disponibilité de la cocaïne est toujours très importante. Son accessibilité est facilitée par un prix courant qui a baissé depuis deux ans, avec des possibilités augmentées d'avoir accès à des doses fractionnées (inférieures au gramme). Le profil des usagers est toujours aussi diversifié. Ces constats concernent l'ensemble des espaces festifs (commerciaux, électro-alternatif...) ainsi que l'espace de la marginalité urbaine où les consommations ne se limitent pas à la forme chlorhydrate. Une intensification des usages de cocaïne basée est encore relevée cette année. Les observations de ce phénomène sont très convergentes. Parallèlement à cette amplification des consommations de cocaïne, les conséquences sanitaires et sociales chez les usagers sont également orientées à la hausse, ils occupent une place de plus en plus importante dans les files actives des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

Dans la sphère festive, une intensification des consommations de kétamine est observée, avec un élargissement des contextes de consommations (plus uniquement dans le contexte de la *free party*) et une diversification des profils d'usagers. Chez certains, les usages initiés en contexte festif peuvent s'inscrire dans une régularité avec de possibles répercussions sanitaires (problèmes rénaux et urinaires) lorsque les consommations deviennent trop importantes et aboutir à des prises en charge en addictologie. Il s'agit d'un profil qui devient émergent en CSAPA. En contexte électro-alternatif, il est également relevé une intensification des consommations de protoxyde d'azote, sans toutefois que des conséquences sanitaires soient constatées.

En termes de nouveauté, l'année 2022 aura été marquée par une sensible diffusion des cathinones (psychostimulants de synthèse) en contexte festif. Jusque-là, les consommations de ce type de produits étaient essentiellement repérées en contexte sexuel (pratique du *chemsex* par des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes) et n'avaient jamais fait l'objet d'observation en Bretagne dans le cadre du dispositif TREND pour d'autres usages.

Dans le prolongement du second semestre 2021, la scène électro-alternative en 2022 se caractérise par une fréquence intense des rassemblements illégaux (*free-parties*) dans l'ensemble de la région et dans les départements limitrophes. Sans variation saisonnière, des rassemblements ont été organisés tout au long de l'année. Il faut souligner que malgré cette intensité des *free-parties*, le climat a été particulièrement serein dans la mesure où il n'y a pas eu de confrontation entre organisateurs et forces de l'ordre.

Au sein de l'espace de la marginalité urbaine, la tendance amorcée depuis quelques années se confirme, avec une visibilité amoindrie des publics précaires au sein de l'espace public de Rennes et des lieux de vie qui tendent à s'externaliser hors du centre-ville. Cette baisse de la visibilité ne doit pas occulter le fait qu'il s'agit d'un public présentant d'importantes difficultés en raison de conditions de vie très précaires.

Aucun changement majeur concernant les opioïdes n'est relevé en 2022. Il y a une persistance des consommations d'héroïne, produit dont le prix continue de baisser. Les traitements de substitution aux opioïdes (TSO) sont toujours disponibles sur le marché de rue. L'attrait pour les opioïdes semble toutefois marquer le pas, les usagers de drogues présentant une appétence plus marquée pour la cocaïne. On relève également une absence d'évolution des files actives d'usagers d'opioïdes suivis en CSAPA.

Sommaire

OBJECTIFS ET METHODOLOGIE.....	4
UN DISPOSITIF DE RECUEIL DE DONNEES QUALITATIVES MULTI-SITUE	4
LES INVESTIGATIONS REALISEES EN 2022	5
TRAFICS LOCAUX ET MODALITES D'APPROVISIONNEMENT.....	7
ELEMENTS DE CADRAGE.....	7
UN DEVELOPPEMENT DE LA LIVRAISON DE DROGUES A DOMICILE VIA LES APPLICATIONS NUMERIQUES.....	7
LE TRAFIC DANS LES QUARTIERS A RENNES.....	8
<i>Le trafic de drogues solidement implanté dans les quartiers périphériques de Rennes</i>	8
<i>Violence dans le trafic de quartier à Rennes</i>	8
<i>Une présence d'acteurs non locaux dans le trafic de quartier</i>	8
<i>La présence de mineurs non accompagnés (MNA) dans le trafic de quartier à Rennes</i>	9
UNE DISPONIBILITE TOUJOURS IMPORTANTE DE LA COCAÏNE	9
UN MARCHÉ DU CANNABIS TOUJOURS DYNAMIQUE	10
LE TRAFIC D'HEROÏNE	11
USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES DE LA MARGINALITE URBAINE.....	13
UNE VISIBILITE AMOINDRIE DES USAGERS SANS DOMICILE AU SEIN L'ESPACE PUBLIC RENNAIS	13
<i>De la tension au sein de l'espace public et des structures bas seuil</i>	13
COCAÏNE BASEE : UNE INTENSIFICATION DES PRATIQUES.....	13
UNE STABILITE DES USAGES D'HEROÏNE.....	15
LES BENZODIAZEPINES : UN USAGE EN ARRIERE-PLAN D'AUTRES CONSOMMATIONS	16
UNE INTENSIFICATION DES USAGES DE LYRICA® HORS CADRE THERAPEUTIQUE CHEZ DES PERSONNES PRECAIRES.....	16
USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES FESTIFS	17
UN FORT DYNAMISME DE LA SCENE ELECTRO-ALTERNATIVE EN BRETAGNE	17
<i>Une année intense en termes de rassemblements festifs alternatifs</i>	17
<i>Renouvellement de la scène électro-alternative et renouvellement du public</i>	18
INTENSIFICATION DES CONSOMMATIONS DE KETAMINE EN CONTEXTE FESTIF	18
<i>Les consommations de kétamine poursuivies en dehors du contexte festif</i>	19
<i>Une modification du marché de la kétamine ?</i>	19
PANORAMA DES AUTRES PRODUITS CONSOMMES EN CONTEXTE FESTIF	19
<i>Ecstasy-MDMA : une présence constante en contexte festif</i>	19
<i>Omniprésence du protoxyde d'azote dans les rassemblements festifs électro-alternatifs</i>	20
<i>Une sensible diffusion des cathinones en contexte festif</i>	20
<i>Les usages de cocaïne dans les espaces festifs</i>	21
<i>Le LSD, un produit présent mais moins recherché</i>	21
<i>Les amphétamines : une présence qui se raréfie</i>	22
LES RASSEMBLEMENTS FESTIFS INFORMELS DU CENTRE-VILLE DE RENNES	22
<i>Une fréquentation amoindrie de l'espace public du centre-ville de Rennes</i>	22
<i>Un lieu de rassemblement en marge du centre</i>	23
AUTRES PHENOMENES MARQUANTS.....	23
LES USAGERS DE MEDICAMENTS OPIOÏDES ANTALGIQUES VUS EN CSAPA	23
ÉMERGENCE D'UN PUBLIC QUEER AU CARREFOUR DE DIFFERENTS ESPACES D'OBSERVATION	23
À PROPOS DES CHEMSEXEURS.....	24
<i>Baisse de la visibilité des chemsexeurs en 2022 dans les structures d'addictologie</i>	24
<i>Cathinones et chemsex : une forte association</i>	25
LE CBD UTILISE DANS UNE RECHERCHE DE MISE A L'ECART DU CANNABIS.....	25
ANNEXES.....	26
ANNEXE 1. CONTRIBUTIONS ET REMERCIEMENTS	26
ANNEXE 2 : TABLEAU DES RASSEMBLEMENTS ILLEGAUX (FREE PARTY) EN 2022 EN BRETAGNE ET DANS LE GRAND OUEST	28
GLOSSAIRE DES SIGLES UTILISES.....	31

Objectifs et méthodologie

Un dispositif de recueil de données qualitatives multi-situé

Piloté par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) depuis 1999, le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) a pour objectif de repérer et de décrire les phénomènes émergents et/ou peu répandus dans le champ des drogues et de comprendre leur évolution. Pour remplir cette mission, l'OFDT s'appuie sur un réseau de neuf coordinations locales (implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse et sur l'île de la Réunion) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information.

Le dispositif TREND couvre quatre thématiques qui structurent le recueil d'informations par les différentes coordinations :

- Les personnes particulièrement consommatrices de produits psychoactifs : leurs pratiques d'usage, les conséquences sanitaires et sociales de ces usages, leurs modes de vie, leurs profils sociaux, leurs représentations/perceptions des produits.
- Les espaces et contextes de consommation fréquentés par les usagers particulièrement consommateurs :
 - Les **espaces festifs techno** regroupant les scènes alternatives (*free-parties*, squat) et commerciales (clubs, discothèques, bars, festivals) ;
 - Les **espaces de la marginalité urbaine** qui regroupent les lieux fréquentés par des personnes en situation de grande précarité (rues, squats, zones de deal, structures dédiées aux usagers, etc.)
- Les produits : leur nom, leur composition chimique (en lien avec le dispositif SINTES, voir encadré page suivante), leur prix et leur mode de consommation.
- L'organisation et les pratiques des réseaux de trafics locaux et les modalités d'acquisition de proximité.

Le travail d'enquête s'appuie sur des données qualitatives (observations ethnographiques, entretiens collectifs et individuels) recueillies auprès d'acteurs (usagers, des équipes des CAARUD et des CSAPA, de l'application de la loi, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales. La fiabilité des données recueillies repose sur le principe de triangulation : les informations recueillies sont systématiquement confrontées et mises en perspective avec d'autres sources et auprès d'autres acteurs.

Chaque coordination locale produit annuellement un état des lieux de la situation en matière de consommations et de trafics qui vise à :

- Favoriser l'échange, l'acquisition et le partage des informations entre les différents acteurs locaux concernés par la question des drogues.
- Éclairer les décideurs, améliorer le contenu et le pilotage des politiques publiques locales en les faisant reposer sur des informations fiables et un diagnostic commun.
- Appréhender rapidement la portée d'un signal sanitaire, évaluer la réalité d'un phénomène et sa dangerosité potentielle.
- Contribuer à l'animation des réseaux professionnels locaux en matière d'addictions.

La coordination nationale du dispositif produit un numéro de *Tendances* qui synthétise les informations recueillies localement. Ponctuellement, d'autres publications thématiques¹ se fondent totalement ou partiellement sur les données recueillies dans le cadre du dispositif TREND (au cours des cinq dernières années, elles ont pu porter sur le GHB/GBL, le protoxyde d'azote ou les usages de drogues des mineurs non-accompagnés).

Les dispositifs TREND et SINTES sont implantés en région Bretagne depuis 1999 et sont portés par l'association Liberté Couleurs par convention avec l'OFDT depuis 2014.

Encadré1. Le système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES)

Le dispositif SINTES est un outil de veille sanitaire qui documente la composition des produits circulant, illicites ou non réglementés (dosage, produits de coupe, identification de nouvelles molécules et logos), à partir des résultats d'analyses des saisies effectuées par les services répressifs d'une part, et des collectes de produits réalisées directement auprès des usagers d'autre part.

SINTES vise à :

- Mieux connaître la composition des produits consommés : par la collecte et l'analyse de produits, notamment les substances ayant posé des effets indésirables graves ou inhabituels ou présentant un caractère de nouveauté (appellation, aspect, etc.), ou des substances faisant l'objet d'une veille dite « active »,
- Informer le dispositif d'alerte et de transmission d'information rapide, en lien avec les autres acteurs régionaux sur le champ et les niveaux national et européen : l'*Early Warning System* (EWS) de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (European Monitoring Centre on Drugs and Drug Addiction, EMCDDA), ainsi que la Cellule nationale d'alerte (CNA).
- Apporter des connaissances sur les produits auprès des professionnels et des usagers.

Les investigations réalisées en 2022

Responsabilité de site : Association Liberté Couleurs

Yannick Poulain : Directeur de Liberté Couleurs

Guillaume Pavic : Coordination TREND-SINTES Bretagne

Manon Bullenger : Observations ethnographiques espace de la marginalité urbaine

Flora Salaris : Observations ethnographiques espace festif

Les **observations ethnographiques au sein de l'espace de la marginalité urbaine** portent uniquement sur la métropole régionale où est implanté le site (Rennes). Menées par une responsable d'observation (intervenante en RdRD), elles ont donné lieu à la production de deux notes détaillées (la première couvrant la période de janvier à avril 2022 ; la seconde la période de mai à octobre 2022) réalisées à partir d'observations directes, d'entretiens formels ou informels avec des usagers de drogues présents sur cet espace.

Les **observations ethnographiques au sein de l'espace festif** portent sur l'ensemble de la région Bretagne. Menées par une responsable d'observation (intervenante en RdRD en contexte festif), elles ont donné lieu à la production de deux notes détaillées (la première couvrant la période de juillet à

¹ Ces publications sont téléchargeables sur : <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/trend/>

octobre 2022 ; la seconde d'octobre 2022 à février 2023), réalisées à partir d'observations directes, d'entretiens formels ou informels avec des usagers de drogues présents sur l'espace festif.

Les groupes focaux et les entretiens individuels (menés par le coordinateur) :

- Un groupe focal socio-sanitaire : Équipes de liaison en addictologie (ELSA) ; intervenant en milieu hospitalier et pénitentiaire ; Réseau Louis Guilloux (volet Migrants) ; Point Santé SEA 35 Puzzle – HEOL accueil de jour ; Restaurant social le Fourneau (Rennes) ; Association Saint-Benoît Labre Rennes – Pôle urgence et CHR.
- Un groupe focal « quartier » avec des éducateurs de rue du secteur de la prévention spécialisée intervenants dans les quartiers prioritaires de la ville de Rennes (Le Relais – SEA 35).
- Des entretiens individuels menés auprès d'agents des services application de la loi : Brigade de lutte contre les stupéfiants (DDSP 35) ; Parquet de Rennes ; Section de recherche la Gendarmerie (Région Bretagne).

Les entretiens collectifs (menés par le coordinateur) :

- 6 entretiens collectifs conduits auprès des équipes de chacune des structures de RdRD et d'addictologie suivante : CAARUD des Côtes d'Armor ; CAARUD du Finistère ; CAARUD d'Ille-et-Vilaine ; CAARUD du Morbihan ; CSAPA de Lorient ; CSAPA de Rennes ; équipe de prévention spécialisée intervenant dans le centre-ville de Rennes (Le Relais - SEA 35).
- 1 entretien collectif avec le collectif Orange Bleue (RdRD en milieu festif).

Les entretiens individuels complémentaires (menés par le coordinateur) :

- Auprès de professionnels des CSAPA : Fougères (35), Redon (35), Saint-Malo (35), Vannes (56), Pontivy (56), Dinan (22), Quimper (29).
- Auprès d'acteurs intervenant en contexte festif : Noz'Ambule (Prévention – RdRD Rennes sur l'espace festif informel du centre-ville).
- Auprès d'autres acteurs : Equipe nationale d'intervention en prévention et santé (ENIPSE Bretagne et Pays de la Loire).

Activités SINTES 2022 : les 30 collecteurs et collectrices sont répartis sur l'ensemble de la région et sont principalement rattachés à des structures RdRD (CAARUD et Orange Bleue) et dans une moindre mesure à des CSAPA.

Concernant le volet veille, 32 échantillons ont été collectés au motif d'effets inhabituels ou indésirables chez les usagers, ou bien des produits présentant un caractère de nouveauté sur le territoire. L'année 2022 aura été marquée par un volume assez important de collectes de cathinones (produits de synthèse psychostimulants utilisés notamment dans le cadre de pratiques sexuelles -chemsex).

Bilan annuel des collectes par type de produits : Cathinones (x13) ; Héroïne (x5) ; Cocaïne (x4) ; Kétamine (x4) ; Résine de cannabis (x2) ; MDMA (x2) ; GBL (x1) ; Amphétamines (x1).

Trafics locaux et modalités d'approvisionnement

Éléments de cadrage

Les évolutions des trafics locaux de drogues illicites décrits dans cette partie s'inscrivent dans un contexte mondial marqué par des niveaux de production en forte augmentation depuis le milieu des années 2010². Cette tendance concerne plusieurs familles de produits : les opioïdes, comme l'héroïne ; les stimulants synthétiques, comme la MDMA-ecstasy ; et semi synthétiques, comme la cocaïne ; les produits issus du cannabis, etc. Ces productions alimentent un marché ouest-européen parmi les plus importants au monde³. La hausse importante des quantités saisies par les forces de l'ordre en Europe tend à illustrer indirectement cette abondance de l'offre internationale. Cette dernière, conjuguée à la forte concurrence entre réseaux de trafic, explique par ailleurs la stabilité voire la baisse des prix de détail et la hausse des teneurs moyennes constatés depuis les années 2010 pour la cocaïne, l'héroïne ou la MDMA/ecstasy⁴. Le niveau sans précédent des teneurs moyennes de la résine de cannabis tient quant à lui aux mutations de la culture du cannabis au Maroc, principal pays producteur, avec l'introduction de variétés hybrides d'herbe importées entre autres des Pays-Bas, à partir desquelles la résine est fabriquée⁵.

L'acheminement des produits sur le sol européen s'inscrit dans un contexte de mondialisation et de multiplication des échanges économiques et s'effectue par des vecteurs divers, le principal d'entre eux, notamment pour la cocaïne, étant la voie maritime via des porte-conteneurs. Le convoyage puis la dispersion sur le sol hexagonal s'effectue également via des moyens de transport divers selon les produits et les zones géographiques : transport maritime, mais également routier ou encore aérien.

Un développement de la livraison de drogues à domicile via les applications numériques

La livraison de drogues à domicile en Bretagne continue de se développer. Cette accélération est plus forte depuis 2020 et la crise sanitaire. Les canaux de distribution sont, de plus en plus, des messageries cryptées (Telegram, Signal) et peut-être un peu moins les réseaux sociaux (Snapchat). Les acheteurs sont particulièrement séduits par cette nouvelle possibilité d'accéder aux drogues pour plusieurs raisons : une offre de produits variée (notamment concernant l'offre de cannabis proposant un nombre important de variétés de résine et d'herbe), des tarifs dégressifs lors d'achat en quantité importante, un gain de temps et de sécurité dans la transaction avec un risque d'interpellation perçu comme étant plutôt faible en comparaison du fait de se déplacer sur un point de deal. Mise à part l'héroïne, tous les produits sont facilement accessibles (résine et herbe de cannabis, cocaïne, MDMA/ecstasy).

Les réseaux de livraison ont un rayonnement tentaculaire et ne se limitent pas aux principales agglomérations. Le développement rapide de ce vecteur d'accès aux drogues est aussi à mettre en lien avec la difficulté des services application de la loi à infiltrer et démanteler ces réseaux. Parmi les cas de figures pour lesquels des individus ont pu faire l'objet d'interpellation, bien souvent il n'y a pas d'antécédent judiciaire, il s'agit de personnes au profil « auto-entrepreneur » qui n'a pas les contraintes de gérer la main d'œuvre ou de devoir surveiller un « terrain » (point de deal physique).

² UNODC. World drug report 2022. United Nations, New York, 2022, 123 p.

³ EMCDDA. European Drug Report 2022: Trends and developments. Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2022, 88 p.

⁴ GANDILHON M. L'offre de stupéfiants en France en 2021. OFDT, Paris, 2022, 13 p.

⁵ CHOUVY P.-A., MACFARLANE J., Agricultural innovations in Morocco's cannabis industry. International Journal of Drug Policy, 2018, Vol. 58, p. 85-91.

Toutefois, bien qu'en fort développement, ce vecteur d'approvisionnement est très loin de dépasser le volume de vente représenté par les points de deal physiques selon les forces de l'ordre.

« Une nouvelle méthode de trafic, tous les réseaux sociaux sont impactés, Telegram, Signal, Instagram, Snap (...) Ce n'est pas l'apanage des grandes villes. Ça va même peut-être sur des villes moyennes, car sur les grandes villes, il y a des spots de deal un peu partout (...) Les points de vente physique ont encore de beaux jours devant eux, ça progresse mais ça ne dépasse pas encore les ventes physiques » (Service d'application de la loi).

Le trafic dans les quartiers à Rennes

Le trafic de drogues solidement implanté dans les quartiers périphériques de Rennes

Dans les grandes agglomérations bretonnes (Rennes, Brest, Vannes, Lorient, Quimper, Saint-Brieuc), la visibilité du trafic est relativement importante. Le deal dans le centre de Rennes est présent mais nettement moins bien organisé et structuré en comparaison du fonctionnement mis en place dans les quartiers périphériques prioritaires de la ville où sont situés les principaux points de vente⁶.

Leur fonctionnement repose sur une multitude d'acteurs (guetteurs, rabatteurs, ravitailleurs, vendeurs...) rendant difficile leur démantèlement par les services d'application de la loi. En effet, une importante fragmentation des tâches complexifie le travail des enquêteurs. La présence de ces points de deal pose fréquemment problème aux habitants et riverains des quartiers qui peuvent subir des intimidations⁷.

Violence dans le trafic de quartier à Rennes

Dans la continuité des années précédentes, des faits de violence sont fréquemment observés en lien avec les trafics de drogues, notamment dans les quartiers populaires (règlements de compte, intimidations avec passage à l'acte). De nombreuses fusillades ont eu lieu durant l'année, contre des individus (sans victime), contre des façades d'immeubles, et même en direction des forces de l'ordre. En comparaison de 2021, il y a eu moins d'homicides en lien avec le trafic en 2022 (un mort sur un point de deal à Rennes en 2022 contre 5 morts en 2021).

Une présence d'acteurs non locaux dans le trafic de quartier

En raison de difficultés à recruter des « petites mains du trafic » issues des différents quartiers de Rennes, notamment du fait d'une pression policière constante, les trafiquants ont recours à des personnes venant d'autres villes (proche de Rennes, première couronne) ou d'autres régions (région parisienne, Lyon, Marseille...). Cette tendance, déjà amorcée en 2021, s'amplifie en 2022.

La présence de ces acteurs non locaux, sans doute moins respectueux de la vie de quartier et de ses habitants, constitue une explication possible de la montée de la violence dans le trafic à Rennes. Parmi eux, on peut retrouver, dans certains quartiers, la présence de mineurs non accompagnés.

⁶ Plus de 30 points de vente sont répertoriés par la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP) d'Ille-et-Vilaine.

⁷ En novembre 2022, un habitant d'une tour d'un quartier de Rennes a été blessé de plusieurs coups de couteau après avoir voulu « chasser » des personnes régulièrement présentes dans le hall d'entrée de l'immeuble.

La présence de mineurs non accompagnés (MNA) dans le trafic de quartier à Rennes

Dans la continuité des éléments recueillis depuis 2020, les MNA⁸ sont nettement moins visibles dans l'espace public rennais et au sein des structures à bas seuil d'accueil (accueil de jour ; point santé). Sans avoir totalement disparus, leur nombre est très réduit.

Outre cette présence amoindrie des MNA à Rennes, ces derniers sont moins concernés en tant qu'auteur d'activités délictuelles (vol à l'étalage, agression de personnes...). Par contre, une partie de ceux qui sont encore présents sur le territoire est impliquée dans le trafic de certains points de deal de quartier de Rennes selon plusieurs professionnels intervenant dans les quartiers (travailleurs sociaux, services application de la loi ou acteurs institutionnels). Leur rôle dans le trafic correspond essentiellement à des tâches subalternes (tâche de guet). Ce recours au MNA a deux principales explications : d'une part, une difficulté pour les trafiquants à recruter des acteurs locaux ; d'autre part, certains MNA semblent opter pour cette activité délinquante car elle présenterait moins de risques judiciaires que d'autres (notamment le vol). Enfin, en cas d'interpellation, les MNA seront dans l'incapacité d'indiquer avec précision pour qui ils travaillent, ce qui représente un intérêt pour les réseaux de trafic qui les ont recrutés.

« Il y a des jeunes sur le trafic, des jeunes qui sont en France depuis pas longtemps. On leur propose un boulot, de la bouffe et de gérer là où ils vont dormir même si c'est dans des conditions merdiques, genre matelas dans une cave. D'autres partenaires font le même constat. Des personnes qui viennent en France pour se faire reconnaître MNA mais qui n'ont pas l'évaluation. Des jeunes qu'on voyait plutôt à République avant (...) la présence de ces MNA ou en tout cas hors quartier, pourrait peut-être amener à un recrutement amoindri des plus jeunes des quartiers » (Travailleur social intervenant au sein des QPV de Rennes).

Une disponibilité toujours importante de la cocaïne

Derrière le cannabis, la cocaïne est très présente dans les affaires de saisie. Les services d'application de la loi relèvent une amplification et une régularité plus importante de ces arrivages en Bretagne. Outre la principale voie maritime⁹, la cocaïne est acheminée via des mules¹⁰ en provenance de Guyane qui arrivent à Paris par avion puis qui prennent le train ou d'autres moyens de transport en direction de la Bretagne. Les mules peuvent également cibler des aéroports de province qui feront l'objet de moins de contrôles (*via* des trajets moins directs passant par l'étranger).

La cocaïne qui arrive sur le territoire national présente généralement une teneur relativement élevée¹¹. Singulièrement, sur une des saisies réalisées par les services applications de la loi en 2022, la cocaïne était reconditionnée en ovule sur place, après arrivage, afin de laisser penser aux acheteurs qu'il s'agissait d'une marchandise d'une pureté importante en provenance directe de Guyane.

« Une saisie d'ovules, mais pour ces ovules c'est une technique marketing. Il y a des personnes qui reconditionnent cette cocaïne, ils ont tous le matériel, le gros scotch, les presses, les entonnoirs, des embouts, du matériel qu'on ne trouve habituellement pas chez nous mais en Guyane...du bloc reconditionné en ovule pour faire croire qu'elle vient de Guyane. » (Services d'application de la loi).

En 2022, la disponibilité de la cocaïne est toujours très importante. La baisse des prix pratiqués contribue à la rendre de plus en plus accessible. Le prix moyen du gramme se situe toujours autour de 60 euros le gramme, mais des usagers indiquent la possibilité de pouvoir trouver des grammes à 50

⁸ Pour la plupart, les « MNA » dont il est question ici ne sont pas pris en charge au titre de la protection de l'enfance par les services du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

⁹ Dans les différents ports européens, notamment celui du Havre pour la France, ainsi que le port de Montoir-de-Bretagne (près de Saint-Nazaire dans le département de la Loire Atlantique).

¹⁰ L'appellation de « mules » désigne des passeurs de drogue entre la Guyane et la métropole, drogue ingérée ou dissimulée, en contrepartie d'une somme d'argent.

¹¹ Voir l'évolution de la teneur de la cocaïne saisie en France : <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eftxcg2ac.pdf>

euros. D'autre part, se confirment les achats possibles en dose inférieure au gramme (30 euros le demi-gramme), voire même inférieure au demi-gramme, à 20 euros. Les prix sont dégressifs pour des achats en quantité assez importante. La qualité est comme habituellement toujours estimée comme étant fluctuante par les usagers, mais avec une assurance plus fréquente de trouver de la cocaïne de qualité. Cette accessibilité, grandement facilitée par des prix plus bas, contribue à élargir le spectre des usagers. Cette baisse du prix favorise l'usage des personnes en situation de précarité.

« On est sur un minimum de 50 euros le gramme et pour une majorité de 60 euros le gramme, avec le prix du demi à 30... ça a bien baissé. La qualité est jugée globalement comme étant correcte, ça peut être fluctuant, mais globalement correcte, en comparaison d'avant (...) Il y a quand même le côté variable qui peut ressortir. Mais on entend plus de positif. Il y a peu la loterie quand tu vas au four. » (Intervenant RdRD).

Un marché du cannabis toujours dynamique

Le marché du cannabis demeure très dynamique et donne lieu aux volumes les plus importants en termes de saisies et d'interpellations par les forces de l'ordre. La vente de résine est particulièrement présente dans le trafic à Rennes et dans l'ensemble des grandes agglomérations de la région.

La forme résine est celle qui donne lieu au volume de saisie le plus important. Produite au Maroc, elle transite par l'Espagne avant d'arriver en France, le plus fréquemment dissimulée dans des camions de marchandises. Une fois sur le sol français, le cannabis transite souvent par des « plateformes » logistiques situées dans des villes intermédiaires. Les *go-fast* demeurent rares sur la région (sans être totalement inexistant¹²).

« Par rapport à 2021, il n'y a pas de changement dans les produits en Bretagne. Le cannabis toujours en premier mais c'est normal vu le niveau de consommation, il faut pouvoir alimenter les consommateurs (...) On est sur le haut du panier en termes de volume, comme toujours. » (Services d'application de la loi).

La concentration en THC de la résine en circulation est souvent jugée comme étant de qualité par les usagers¹³ avec une offre commerciale qui s'est élargie à la fois sur les points physiques de vente ou sur les marchés en ligne. Les acheteurs ne se contentent plus d'acheter de la résine ou de l'herbe, mais des produits avec des appellations commerciales variées (e.g. *Filtré x3 ; Hash mousseux ; Tropicanna Banana ; Watermelon Zkittlez ; Banana Kush...*) vendus souvent plus cher que les produits standards et présentés avec une concentration importante en THC (voire de la wax ultra-concentrée ou des conditionnements en olives). Ces produits reposent sur des techniques différentes de fabrication des résines « classiques », car davantage filtrées.

Les saisies de plantations d'herbe de cannabis de grande ampleur (supérieures à 100 plants et destinées à alimenter les trafics locaux) sont devenues extrêmement rares dans la région. Les saisies concernent essentiellement des plantations modestes en volume (quelques plants dans un jardin ou sur un balcon...) et semblent être réservées à l'usage personnel du cultivateur. On parle alors d'auto-culture.

¹² Un transport express direct (*go-fast*) remontant d'Espagne à destination du Finistère a été intercepté en septembre 2022 dans le secteur de Quimperlé (29). La cargaison était de 115 kilos de résine de cannabis.

¹³ À titre d'illustration (non représentative), deux collectes SINTES de résine de cannabis ont été réalisées en 2022 à la suite de consommations ayant entraîné des effets indésirables avec, pour les deux collectes, une suspicion de la présence d'un produit de coupe (éventuellement des amphétamines). Dans les deux cas, les effets inattendus ou indésirables sont liés à la teneur en THC (respectivement 28 % et 32,4 %), source d'une intoxication aiguë au THC et non en raison de la présence d'un éventuel produit de coupe.

Encadré 2. Des usages de cannabis qui demeurent constants sans évolution majeure

Dans le cadre des observations menées par le dispositif TREND portant sur les usagers particulièrement consommateur de drogues, le cannabis passe souvent en second plan, à la fois dans le discours des usagers interrogés et dans celui des professionnels de l'addictologie ou de la réduction des risques. Ainsi, le cannabis est très peu évoqué par les usagers du CAARUD (et les usagers précaires en général). Pourtant, chez ces usagers, les consommations de cannabis sont très largement répandues. Cette absence d'échange est liée d'une part à la perception de l'absence de problème en lien avec cette consommation et, d'autre part, au fait qu'il n'y a pas d'échange entre les intervenants des CAARUD et les usagers autour de la délivrance de matériel lié à la consommation de cannabis*.

C'est également le cas en CSAPA où le cannabis est rarement évoqué en termes de problématique sanitaire (produit posant le plus de problème), à part pour le public suivi en Consultation Jeune Consommateur (CJC) ou à la suite d'orientations de la justice.

En contexte festif, sur tout type d'événement, les consommations de cannabis demeurent constantes. Peu d'éléments ont été recueillis sur d'éventuels problèmes sanitaires en lien avec du cannabis fortement dosé en 2022, contrairement à 2021, quand des situations de malaises (syndrome de manque, syndrome d'hyperémèse) avaient pu être relevées par les services d'urgence hospitalière.

**Le CAARUD des Côtes d'Armor propose aux usagers qui le souhaitent des filtres à charbon dans une optique de RdRD (le filtre à charbon peut capturer plus efficacement que le filtre classique les composés cancérigènes), et dans l'optique secondaire de pouvoir aborder la question du cannabis avec les usagers. Cette démarche semble rencontrer du succès et amène les usagers à pouvoir aborder cette thématique.*

Le trafic d'héroïne

Une présence constante de l'héroïne en région Bretagne est à souligner. Elle provient essentiellement du Nord de la France et transite par la Normandie (éventuellement par le biais d'intermédiaires) parce que c'est le chemin le plus direct (l'autoroute A84 relie la Normandie et la Bretagne). C'est également dans les Hauts-de-France, où les prix sont plus bas, que les usagers-revendeurs bretons viennent le plus souvent s'approvisionner. Les arrivages ne sont pas uniquement à destination des plus grandes agglomérations de la région (Rennes, Brest, Saint-Brieuc, Vannes ou Lorient...) mais également des villes moyennes et des territoires ruraux dans lesquels résident des viviers plus ou moins importants de consommateurs (par exemple Vitré ou Fougères pour l'Ille-et-Vilaine, Douarnenez ou Concarneau pour le Finistère, Pontivy pour le Morbihan, Lannion pour les Côtes d'Armor).

L'héroïne continue assez largement à être disponible sur le territoire breton. En termes de qualité, l'héroïne est généralement plutôt faiblement concentrée et jugée comme étant de piètre qualité par les usagers, même si ces derniers s'en accommodent. Le plus souvent, il s'agit d'héroïne prête à être consommée (avec, comme produit de coupe les plus fréquents, la caféine et le paracétamol). Peu de changements majeurs sont relevés en 2022, sauf une nouvelle baisse du prix de vente. Le prix moyen du gramme d'héroïne est désormais quasi-systématiquement inférieur à 40 euros. Les usagers annoncent des prix autour de 30 euros, voire moins, augmentant ainsi les possibilités d'accès.

La présence de l'héroïne s'amplifie dans le trafic de quartier à Rennes. Pendant très longtemps, les points de deal des quartiers de Rennes ont proposé essentiellement du cannabis, à la fois résine et herbe. Cela fait quelques années maintenant que certains se sont spécialisés dans d'autres drogues, cocaïne ou héroïne avec un fonctionnement proche de celui des points de vente de cannabis (système avec guetteurs, rabatteurs, charbonneurs). Auparavant, l'accès à l'héroïne se faisait soit auprès d'un dealer régulier (parfois usager-revendeur), soit auprès de vendeurs opérant en dehors des réseaux de trafic occupant les points de deal dans les quartiers (vente en appartement par exemple). Il est relevé que cette clientèle ne semble pas être résidente des quartiers où l'héroïne est vendue.

Tableau 1. Les prix des principales drogues en Bretagne en 2022

Produits		Prix	Commentaires	Tendance 2021-2022
Cannabis	Herbe	Prix courant : 10 Prix bas : 6 Prix haut : 12	Pour la résine, des qualités supérieures (plus concentrées en THC - filtréx3) sont proposées au prix de 20 €/g. En livraison, les prix les plus couramment appliqués sont à 7 €/g pour un achat minimum de 10 grammes (à la fois pour l'herbe et la résine).	=
	Résine	Prix courant : 10 Prix haut : 15		=
Cocaïne		50-60	Sur l'espace de la marginalité urbaine, le demi-gramme est vendu à 30 €. Des doses inférieures peuvent être vendues à 20 €. Des différences de prix peuvent être constatées en fonction des villes. Prix plus élevé en espace festif (60-70 €).	↓
Amphétamines/Speed		Prix courant : 10 Prix haut : 20	Peu de prix ont été relevés, les consommations de ce produit se raréfient. Des mentions de prix inférieures à 10 € ont été relevées.	=
MDMA/Ecstasy	Comprimé	10	Forme la plus disponible. Prix dégressif à l'achat de plusieurs comprimés. Pour des quantités assez conséquentes, le prix peut baisser à 3 €/comprimé.	=
	Poudre	40	Forme est moins présente sur le marché. La MDMA peut être vendue de manière fractionnée. Un parachute (petite quantité emballée dans un papier à cigarette prête à ingérer) est vendu 10 €.	=
3-MMC		10-20	Les achats se font sur internet et sont dégressifs (inférieur à 10 €/g pour des achats supérieurs à 5 g). Pas de revente sur le marché de rue.	=
Héroïne		30-40	Mention fréquente d'achat de doses inférieures au gramme à 15-20 €. Pas de corrélation entre le prix proposé et la qualité.	↓
Kétamine		30-40	Possibilité d'achat de dose inférieure au gramme (20 € le demi-g). Prix dégressifs en fonction de la quantité achetée : 30 €/g, 50 € les 2 g et 70 € les 3 g (en contexte festif).	=
LSD	Buvard/goutte	10	Prix constant depuis plus de 10 ans, dégressif à l'achat de plusieurs unités.	=
Médicaments opioïdes revendus	Buprénorphine Haut Dosage	3 à 5 €/ comprimé	Trafic de Subutex® peu structuré, observé dans l'espace urbain. Le troc est la forme d'échange le plus répandu.	=
	Méthadone	5 €/ fiole	Prix constant. Objet de troc plus que de transactions financières.	=
	Sulfate de Morphine	5 €/ gélule de 100 mg 60 €/ plaquette de 14 gélules de 100 mg.	Peu de prix relevés pour le skenan®, la plupart des usagers parviennent à l'obtenir <i>via</i> des prescriptions médicales.	=

Prix en euros, pour 1 gramme sauf mention contraire. Des prix sont rapportés pour d'autres substances, notamment des médicaments comme le Lyrica® ou certaines benzodiazépines mais leur faible nombre ne permet pas d'établir un prix courant (prix le plus fréquemment rapporté).

Source : Site TREND Rennes – Bretagne

Usages et usagers de drogues dans les espaces de la marginalité urbaine

Une visibilité amoindrie des usagers sans domicile au sein l'espace public rennais

Le délitement de la présence du public précaire à Rennes constitue une tendance de fond toujours observée en 2022. Les lieux de rassemblement « historiques » dans l'espace public concentrent de moins en moins de personnes. D'autres lieux de rassemblement peuvent être investis mais sans jamais atteindre un nombre de personnes élevé. Cet éclatement et cet éparpillement amoindrit la visibilité des usagers de drogues en grande précarité. Les rassemblements se font davantage dans une optique de sociabilité. Ceux qui veulent faire la manche, le font seul, à proximité de commerces.

En lien avec le point précédent, leurs habitats de fortune, qui prennent souvent la forme de campements regroupant plusieurs individus, s'éloignent du centre-ville de Rennes. Les personnes qui s'installent dans le centre le font de manière provisoire et isolée dans des abris sommaires. Il peut y avoir quelques squats dans le centre ou dans les quartiers, mais cela devient une rareté, avec une durée de vie éphémère. L'autre forme possible d'habitation est l'hébergement solidaire chez des connaissances.

« Sinon c'est des trucs montés à l'arrache où les gens restent deux trois nuits et après ils bougent. Des manières plus individuelles de fonctionner. Sinon c'est de l'hébergement solidaire chez les uns et chez les autres. Ça a tendance à s'écarter du centre, derrière la rocade par exemple, les zones intermédiaires, comme des minis bois, des zones qui ne sont pas habitées mais comme elles sont proches des routes, qu'elles ne sont ni constructibles, ni habitables... à la limite de certaines communes donc très peu surveillées par les municipalités concernées. » (Travailleur social intervenant sur l'espace de la marginalité urbaine – Rennes)

De la tension au sein de l'espace public et des structures bas seuil

Une tension palpable au sein de l'espace public a été relevée en 2022, à la fois entre usagers et autour des structures bas seuil de Rennes accueillant des publics précaires (accueil de jour ou de nuit). Cette tension a débouché sur plusieurs bagarres entre usagers et des altercations entre usagers et professionnels des structures. La fréquence de ces situations a conduit, de manière inédite jusqu'à présent, à la fermeture temporaire de certaines de ces structures d'accueil de jour et à des exclusions de plus ou moins longue durée d'usagers. Le constat est partagé par l'ensemble des structures accueillant le public précaire de l'espace de la marginalité urbaine à Rennes.

Cocaïne basée : une intensification des pratiques

Le profil des usagers de cocaïne basée¹⁴ peut, le plus fréquemment, être qualifié de précaire (pauvreté des revenus et logement provisoire)¹⁵. Il y a assez peu de consommation avérée de cocaïne basée chez un public jeune mais cela peut être observé auprès de jeunes marginalisés vivant à la rue ou en squat. Par contre ce type de profil ne fait pas l'objet de suivi en CJC et très rarement en CSAPA.

Les informations relevées auprès de sources diverses en 2022 (professionnels intervenant en CAARUD et en CSAPA, ou bien dans des structures accueillant un public précaire hors du champ de l'addictologie) montrent une plus grande présence des consommations de cocaïne basée. Cette

¹⁴ La cocaïne basée, qui circule sous l'appellation « crack » ou « free base », est un dérivé du chlorhydrate de cocaïne, résultant de l'adjonction de bicarbonate ou d'ammoniaque. Cette transformation permet une cristallisation de la poudre en cailloux, destinés à être fumés.

¹⁵ Il existe toutefois des usagers de cocaïne basée présentant un profil inséré qui peuvent être vus en CSAPA.

tendance de fond observée depuis le milieu des années 2010 tendrait même à s'intensifier en 2022 et à s'ancrer dans les pratiques quotidiennes des usagers de drogues les plus précaires.

« L'événement le plus marquant pour 2022... ben ça a cracké !... le crack¹⁶, s'il y avait des doutes, il n'y a plus... il n'y a plus que cela en fait. C'est très fort et très flagrant. Pour les chiffres que ce soit ceux du CAARUD ou de la RDR à distance du moins pour le matériel, il n'y a pas à discuter, on a doublé [les quantités distribuées] chaque année (...) On constate cela mais on ne sait pas quoi en faire. On avait des usagers de cocaïne, il y en a toujours eu beaucoup, de temps en temps en début de mois. Maintenant c'est tout le temps. »
(Intervenant RdRD)

L'ensemble des CAARUD de Bretagne confirme cette année l'augmentation significative des quantités distribuées de matériel destiné à fumer la cocaïne basée. C'est le cas aussi pour les CSAPA qui peuvent être amenés en relais des CAARUD à délivrer du matériel de réduction des risques.

Jusqu'à présent, les observations menées dans le cadre de TREND n'indiquent pas l'existence de vente de cocaïne déjà basée. Les usagers achètent de la cocaïne (chlorhydrate) et la transforment eux-mêmes. Quelques saisies marginales de crack (cocaïne déjà basée) ont pu être réalisées par les services d'application de la loi, sans que cela soit quelque chose de régulier. Les usagers peuvent également évoquer la vente de cocaïne déjà basée, mais il s'agit généralement de constats sporadiques, assez peu tangibles et, surtout, qui ne se pérennisent pas.

Si les usages de cocaïne démarrent généralement par voie nasale, les consommations de cocaïne basée peuvent s'installer assez rapidement chez les usagers. La plupart du temps, l'initiation se fait par une connaissance qui va montrer concrètement comment il faut procéder pour transformer la cocaïne. Ce mode opératoire ainsi que les effets peuvent alors être appréciés par les usagers.

« Il n'y a pas de très très longue période de consommation en sniff, le passage au crack peut se faire rapidement. Et c'est cette forme-là qui accroche. L'effet fumé est tellement puissant, il est décrit par les usagers comme un effet focus, comme un effet centré sur soi, ça remplit le vide, ça répond à plein de symptômes, alors que la coke sniffée, c'est le côté speed et éveillé. Ce n'est pas tant cet effet qui est recherché. Et puis il y a la préparation, c'est ludique, on fait un peu de chimie. Ça organise le temps, ça occupe. Un sniff c'est trop vite fait. » (Intervenant RdRD)

La cocaïne peut être basée avec du bicarbonate de soude, mais le recours à l'ammoniaque est toujours plus fréquent, notamment parce que les usagers estiment qu'il y a moins de risque de perdre du produit. L'ammoniaque est l'adjuvant réputé plus nocif mais l'odeur et le dégagement de vapeurs participent au rituel de consommation selon les usagers. Les acteurs de RdRD tentent d'infléchir ces pratiques en insistant sur l'importance d'utiliser le bicarbonate mais rencontrent des difficultés.

Les conséquences sanitaires de la cocaïne basée sont d'autant plus prégnantes que la substance entraîne un fort *craving* conduisant les usagers à des consommations fréquentes, bien souvent associées à l'alcool. Ces conséquences peuvent se traduire par de rapides dégradations physiques, des problèmes pulmonaires, de fortes anxiétés, etc. Sans solution de traitement de substitution, les professionnels du soin se montrent rapidement démunis pour accompagner ces usagers. Les difficultés à pouvoir inscrire les patients dans une démarche de soin durable sont fréquemment évoquées par les professionnels des structures d'addictologie. Des dommages sociaux peuvent venir se greffer à la complexité du tableau (problèmes financiers, pertes d'emploi, difficultés conjugales...).

Il n'y a pas que les consommations de cocaïne basée qui entraînent des problématiques de santé. C'est le cas également pour l'usage de cocaïne, dans sa forme chlorhydrate (poudre). Il s'agit d'un élément

¹⁶ De nombreux usagers ou professionnels dans le champ de l'addictologie ou hors de ce champ utilisent le terme de crack pour désigner les consommations de cocaïne basée. Le terme « crack » est habituellement utilisé pour désigner de la cocaïne vendue déjà basée.

qui est récurrent depuis plusieurs années maintenant¹⁷, avec l'accroissement du volume de patients vus en CSAPA et qui reconnaissent une difficulté en lien avec la consommation de cocaïne. Assez souvent, les demandes de prise en charge ne sont pas exprimées en première intention pour de la cocaïne, d'autres consommations sont davantage mises en avant comme l'alcool. Puis progressivement, c'est l'usage de cocaïne qui est identifié comme la source principale de la problématique.

« On bascule vers des patients plutôt avec des problématiques autour de la cocaïne. Et bien souvent, ce n'est pas abordé en première intention, les patients viennent pour autre chose, une problématique autour de l'alcool par exemple. C'est plus l'alcool en première intention, et fréquemment il y a ce mélange cocaïne-alcool. Le cocktail est très plaisant, ça donne de supers sensations, de la toute-puissance, c'est ce qui est évoqué [par les usagers]. » (Médecin intervenant en CSAPA)

Encadré 3. Une augmentation des pratiques d'inhalation (feuilles d'aluminium et kit base)

La hausse des quantités de matériel distribué pour l'inhalation, notamment par les différentes CAARUD de Bretagne, qu'il s'agisse des feuilles d'aluminium (pratique dite de la « chasse au dragon » pour l'héroïne) ou de pipes (kit base) pour fumer la cocaïne basée, amène à faire l'hypothèse que ce mode d'usage connaît une importante augmentation. Ce n'est pas étonnant au regard de l'intensification des pratiques de consommation de cocaïne basée depuis quelques années, qui se poursuit encore en 2022.

Concernant l'utilisation des feuilles d'aluminium pour la consommation d'héroïne, la pratique est également bien ancrée chez les usagers également depuis quelques années.

Une stabilité des usages d'héroïne

Généralement, les usagers alternent entre plusieurs modes de consommation. L'héroïne est principalement sniffée et fumée, et moins fréquemment injectée, même s'il demeure des adeptes de la pratique. Le nombre de patients pris en charge en CSAPA pour une consommation d'héroïne et bénéficiant d'un TSO semble plutôt stable. De ce fait, on retrouve une population sous TSO qui est suivie depuis longtemps (pour certains depuis de nombreuses années) et un peu vieillissante. Le profil des patients suivis en CSAPA tend à glisser progressivement vers une problématique davantage en lien avec la cocaïne.

« Il y a un phénomène générationnel qui est en train de passer. Le pourcentage [de patients suivis pour héroïne] va encore diminuer. La cocaïne est en train de devenir majoritaire. L'héroïne est en phase de déclin. On avait pourtant un traitement bien adapté [les traitements de substitution aux opiacés], ça va nous compliquer les choses. » (Médecin intervenant en CSAPA)

Un profil de patients observés par les intervenants en CSAPA se confirme également, il s'agit de patients bénéficiant d'un TSO depuis plusieurs années qui reprennent de l'héroïne. Ces « rechutes » sont souvent à mettre en lien avec des consommations de cocaïne (souvent de la cocaïne basée). En effet, ces usagers, pourtant sevrés de leur consommation d'héroïne, peuvent faire un écart en consommant de la cocaïne, puis revenir par la suite à des consommations d'héroïne. Ce profil fait l'objet d'observations depuis 2018-2019.

¹⁷ Le rapport TREND Rennes – Bretagne de 2014 indique déjà une augmentation des demandes de prises en charge en CSAPA de patients en difficulté avec leur consommation de cocaïne. Depuis, le phénomène est en constante augmentation.

Les benzodiazépines : un usage en arrière-plan d'autres consommations

Les consommations de benzodiazépines par les usagers les plus précaires (personnes à la rue, usagers vus en CAARUD...) sont présentes assez systématiquement en arrière-plan d'autres consommations de drogues. Elles sont assez rarement évoquées auprès des professionnels. La majorité des patients qui prennent des benzodiazépines les obtiennent *via* des prescriptions médicales souvent anciennes.

Marginalement, les benzodiazépines peuvent être présentes sur le marché de rue. Les usagers ont plutôt tendance à faire du troc, à se « dépanner » entre eux. Ces consommations sont rarement exprimées comme problématiques, parce qu'elles ne sont pas perçues comme étant situées hors du cadre thérapeutique. Le fait que ces prescriptions et prises de médicaments puissent avoir cours depuis plusieurs années ne provoque généralement pas de préoccupation particulière.

« Beaucoup d'utilisation de benzos. C'est comme le cannabis, ça fait partie de la vie. Il s'agit de benzos, qui le plus souvent, sont prescrits, et même si il y a une sur-consommation, au départ, ça part bien d'une prescription médicale. Il y a du mésusage dans le sens où ce n'est pas pris comme il le faudrait, certains prennent [leur traitement] tout d'un coup. » (Intervenant RdRD).

« Ce qu'on voit au niveau de l'équipe mobile, ils sont tous sous Seresta®, c'est dingue. Certains ça fait des années, sans se poser de question, ça ne fait même plus effet. C'est la gestuelle, et puis c'est le médecin qui prescrit donc c'est normal. » (Intervenant RdRD)

Les intentionnalités d'usage sont multiples : recherche d'apaisement, de thymo-régulation, d'anti-dépresseur, gestion du manque (d'opioïdes) ou gestion des descentes (de psychostimulants). Les benzodiazépines les plus fréquemment évoquées sont l'oxazépam (Seresta®), l'alprazolam (Xanax®), le diazépam (Valium®) et le bromazépam (Lexomil®).

Une intensification des usages de prégabaline hors cadre thérapeutique chez des personnes précaires

Comme pour les années précédentes (depuis 2018), l'usage hors cadre thérapeutique de prégabaline (Lyrica®) est relevé principalement auprès de personnes migrantes, qu'il s'agisse de mineurs ou de jeunes majeurs originaires d'Afrique du Nord, ou de ressortissants des pays du Caucase et notamment ceux d'origine géorgienne. Pour certains autres profils d'usagers, la découverte du Lyrica® a pu se faire en milieu carcéral.

En 2022, des demandes pour obtenir ce médicament ont été plus fréquemment relevées par certaines structures de Rennes accueillant un public précaire, avec des profils d'usagers qui semblent s'élargir et ne plus être cantonnés uniquement aux migrants :

« On a remarqué une très forte augmentation de demandes de prégabaline. C'est très marquant. On a des demandes de prescriptions, des demandes de dépannage. Des demandes très importantes et très pressantes. Tout public, migrants, plus Afrique du Nord, sortants de prison, hommes, femmes. Vraiment tout public. » (IDE, structure d'accueil de jour).

Les usages de Lyrica® se font principalement par voie sublinguale et plus marginalement par voie nasale (sniff) avec des dosages qui peuvent être très élevés. Le Lyrica® s'inscrit pour ce public précaire dans un cadre de poly-consommations (en plus de l'alcool, de benzodiazépines et éventuellement d'un TSO).

Par contre, en dehors de ces profils, l'usage hors cadre thérapeutique de cette molécule est marginalement repéré en CSAPA ou en CAARUD.

Usages et usagers de drogues dans les espaces festifs

Un fort dynamisme de la scène électro-alternative en Bretagne

Une année intense en termes de rassemblements festifs alternatifs

En 2022, le nombre de *free-parties* (rassemblements non déclarés en Préfecture) aura été très important¹⁸. On compte seulement 5 week-ends dans l'année au cours desquels aucun rassemblement n'a été relevé officiellement (ce qui n'exclut pas de petits rassemblements en contexte privé). Parmi les week-ends sans rassemblement : celui de Noël et celui précédant le rassemblement des *Trans'Off*¹⁹. Régulièrement, plusieurs *free-parties* peuvent avoir lieu lors d'un même week-end, parfois dans le même département. Les jauges de fréquentation sont assez variables, rassemblant le plus souvent entre 100 et 300 personnes. Quelques rassemblements peuvent toutefois attirer plusieurs milliers de personnes. Le point d'orgue de l'année a été le *Trans'Off* (événement organisé chaque année en marge du festival des *Trans'Musicales*) où près de 10 000 personnes se sont retrouvées dans un hangar à Rennes en décembre.

L'observation des ces rassemblements ne se limite plus à la Bretagne, mais s'élargit au grand Ouest, en particulier en Loire-Atlantique (département limitrophe de l'Ille-et-Vilaine) avec notamment le secteur au sud de Redon (Blain, Chateaubriand, Avessac...) ; à l'ouest de la Bretagne, en Mayenne et dans la Manche (Normandie), territoires dans lesquels des *sound system* de Bretagne ainsi que des participants n'hésitent plus à se déplacer afin d'échapper à la forte surveillance des autorités. Des mouvements inverses sont également relevés. Des organisateurs basés hors de la Bretagne peuvent s'y installer pour une soirée. Il y a donc un fort élargissement du territoire des *free-parties*.

Malgré ce très important volume de fêtes, on ne relève pas cette année de pratique de répression intense à l'encontre de ces rassemblements et des organisateurs. La présence des forces de l'ordre est quasi-constante, notamment en zone Gendarmerie, où des contrôles sont systématiquement réalisés, avec des verbalisations fréquentes des participants (contraventions pour stationnement gênant, dépistages pour alcool ou stupéfiant, AFD pour usage de drogue...). Contrairement à 2021, il n'y a eu aucun affrontement physique entre forces de l'ordre et « teuffeurs » en 2022. Quelques saisies de matériel sont relevées et quelques *free-parties* ont été empêchées avant leur installation.

Ces rassemblements de musiques amplifiées peuvent entraîner une forte gêne sonore pour les riverains, surtout si ces rassemblements se répètent régulièrement dans un même endroit. Les municipalités concernées n'hésitent alors pas à déposer plainte pour nuisance sonore et les forces de l'ordre peuvent verbaliser les participants au motif du tapage nocturne.

L'évocation des nuisances sonores répétées est un des éléments notables de l'année. Si l'ensemble des départements bretons et territoires limitrophes sont concernés par la tenue de *free-parties*, le secteur sud du département de l'Ille-et-Vilaine aura été particulièrement concerné en 2022. En effet, plusieurs communes ont été, à plusieurs reprises, confrontées à ce type de rassemblements musicaux et donc aux nuisances sonores malgré les arrêtés préfectoraux les interdisant (ainsi que le transport de matériel de sonorisation). C'est le cas notamment de Laillé²⁰, Val d'Anast, Bovel et Ercé-en-Lamée. Concernant Laillé, un collectif de riverains a même envisagé un temps de déposer plainte contre le Préfet d'Ille-et-Vilaine, estimant que la Préfecture n'agissait pas pour prévenir ces manifestations, après la tenue de trois événements en moins d'un mois.

¹⁸ Voir annexe 2 : tableau recensant les *free-parties* en Bretagne et en Loire-Atlantique.

¹⁹ On peut penser que les organisateurs ne souhaitent pas se rendre visibles une semaine avant le *Trans'Off*.

²⁰ Fin mai, une *free party* devait être organisée à Notre Dame de landes (44) sur le site de l'ancienne ZAD. Les forces de l'ordre ayant empêché son installation, les organisateurs se sont rabattus vers la commune de Laillé (35).

Dans une optique de concertation, la Préfecture d'Ille-et-Vilaine a organisé en fin d'année 2022 une réunion rassemblant les communes du département concernées par la tenue régulière de *free-parties*, le Parquet de Rennes, des organisateurs, les acteurs locaux de la RdRD intervenant en milieu festif, l'association Freeform²¹ et la coordination nationale des *sound system*, s'est tenue afin d'explorer des solutions ou un terrain d'entente pouvant limiter l'impact des nuisances pour les habitants. Une proposition (non actée et non effective) de création d'un « Airbnb de la teuf » a pu émerger. Elle consisterait en un recensement cartographique de lieux adaptés (une cinquantaine de lieux) qui pourraient accueillir une fois par an (maximum deux) les rassemblements. Ainsi, les événements « tourneraient » tout au long de l'année et une commune pourrait en ressentir les désagréments une seule fois dans l'année. En 2023, des groupes de travail seront réunis afin de travailler à la faisabilité de cette proposition.

Renouvellement de la scène électro-alternative et renouvellement du public

Ce fort dynamisme de la scène électro-alternative en Bretagne est à mettre en lien avec un renouvellement des *sound system*. De jeunes personnes font l'acquisition de matériel et organisent des soirées. Les « sons » plus anciens qui pouvaient réunir plusieurs milliers de personnes lors de leur prestation sont moins actifs désormais. Il peut y avoir aussi des coalitions entre plusieurs *sound system* (de 4 à 8) qui s'associent de manière ponctuelle, mutualisant les moyens humains et techniques, afin d'organiser un événement de plus grande ampleur qu'il n'aurait pas été possible de faire seul.

Il est également relevé un renouvellement du public présent en « teuf », sans que ce soit une grande nouveauté. Il s'agit d'un public assez jeune, fréquemment présent dans les *free-parties*, souvent peu habitué au déroulement de ce type de rassemblement²², tout en adhérant favorablement aux valeurs véhiculées par la fête libre. C'est également un public encore marqué par l'absence de rassemblements festifs en 2020 et 2021, et pour qui ces fêtes sont les premières expériences festives.

Intensification des consommations de kétamine en contexte festif

Depuis plusieurs années, la kétamine occupe une place particulière au sein de l'espace festif techno alternatif. C'est un des produits les plus prisés, dont les usages sont de plus en plus visibles. Initialement réservée à des usagers initiés et amateurs d'effets de type hallucinogène-perturbateur, la kétamine est désormais consommée par des usagers aux profils divers, en même temps que les usages se déplacent vers d'autres espaces festifs (notamment en festif commercial).

« La kétamine a eu son effet boum en 2017. Il y a eu une apogée, un gros effet de mode autour de la ké, et là, ça ne descend toujours pas, une omniprésence, le jour comme la nuit (...) Ça sort complètement du milieu festif, ça part dans tous les sens. En 2015, les consommations étaient centrées sur quelques profils spécifiques, du type travelers, ça a commencé à s'élargir avec les petits teufeurs qui en prenaient le matin, et puis après ils ont commencé à en prendre en pleine nuit. Et là ça sort de partout, tout le temps (...) c'est devenu un produit banal. » (Intervenant RdRD festif)

La brièveté des effets et le caractère non détectable du produit au test salivaire sont toujours des arguments avancés par les usagers pour justifier cette consommation. Même si les usagers ont souvent l'impression d'avoir une consommation de kétamine maîtrisée, l'association fréquente avec d'autres substances (notamment l'alcool et la cocaïne) amène à des prises de risques importantes. Les situations de personnes inconscientes (*k-hole*) après une consommation de kétamine sont fréquemment relevées par les acteurs de RdRD qui interviennent sur les espaces festifs.

²¹ Association nationale pouvant venir accompagner les organisateurs (*sound system*) sur des aspects juridiques.

²² Un public qui peut être étonné de l'absence de point d'eau et demander "où sont les toilettes ?".

Les consommations de kétamine poursuivies en dehors du contexte festif

Le plus fréquemment, les usages de kétamine débutent en contexte festif. Chez certains usagers, les consommations peuvent perdurer hors contexte festif et devenir réguliers. Ce profil commence à émerger chez un jeune public (16-20 ans) qui peut être vu en consultation jeune consommateur (CJC).

Comme en 2021, certains CSAPA indiquent suivre des patients en difficultés avec la kétamine (hommes et femmes âgés de 20 à 30 ans). Ce sont des patients présentant des consommations quotidiennes de kétamine (importantes en quantité), avec des répercussions somatiques importantes, notamment des problèmes rénaux, ou des problèmes urinaires (ulcère de la vessie, hématurie, infections urinaires, dysurie...). Il faut souligner qu'il ne s'agit pas d'un phénomène qui se généralise à l'ensemble du territoire. Parmi les CSAPA interrogés, certains constatent une réelle augmentation de ce type de profil, d'autres, au contraire, n'y sont absolument pas confrontés.

Les consommations de kétamine sont relativement peu évoquées par les usagers vus en CAARUD. Lorsqu'il y a des consommations de ce type, elles sont assez peu régulières, et s'inscrivent plutôt dans une polyconsommation et en contexte festif.

Une modification du marché de la kétamine ?

Jusqu'à présent, le vecteur principal d'accès à la kétamine était la sphère festive. Les usagers peuvent facilement acheter de la kétamine en *free party* ou lors d'autres rassemblements festifs, auprès de vendeurs ayant fait l'acquisition du produit, acheté le plus souvent sur le *darkweb* ou à l'étranger en petites quantités. Le marché, sans être très structuré, assure la disponibilité du produit puisqu'aucune pénurie n'est relevée. Les affaires de trafic de kétamine d'ampleur sont plutôt rares en Bretagne²³. En 2022, plusieurs affaires ont pourtant fait l'objet d'interpellations dans la région par les services applications de la loi, représentant plusieurs dizaines de kilo de kétamine. Cette kétamine arrivait soit d'autres régions (notamment de l'Est de la France), soit des Pays-Bas, sous forme déjà transformée en poudre achetée par des grossistes à 7 000 euros le kilo et revendue à des semi-grossistes au prix de 8 500 euros. Cette dernière affaire présente surtout le caractère inédit d'un produit prêt à consommer (et non plus de la kétamine liquide transformée localement).

Sans pouvoir établir une causalité avec certitude, les analyses de kétamine réalisées dans le cadre de SINTES indiquaient les années antérieures, le plus souvent, un taux de pureté autour de 70 %. En 2022, trois collectes de kétamine ayant entraîné des effets indésirables indiquaient une teneur plus élevée qu'à l'accoutumée (85 %).

Panorama des autres produits consommés en contexte festif

Ecstasy-MDMA : une présence constante en contexte festif

Comme pour les années précédentes (hormis la parenthèse de 2020), la disponibilité des comprimés d'ecstasy dans les espaces festifs, notamment électro-alternatif, est toujours importante. La MDMA, sous forme poudre ou cristal, est par contre très peu présente en contexte festif, sans avoir toutefois disparue. C'est ce qui est constaté depuis deux ans.

Depuis plusieurs années, la forme des comprimés en circulation était très mouvante, des formes très originales et attractives souvent en lien avec les modes et intérêts du moment. Cela semble moins être le cas actuellement, il y a plus de stabilité dans la forme des comprimés présents sur les espaces festifs.

²³ Une affaire de ce type avait fait l'objet d'un jugement pour trois personnes à Saint-Brieuc en 2019. Le trafic s'étendait sur trois départements bretons (cf. Rapport TREND Bretagne 2019).

Depuis de nombreuses années, l'ecstasy ou la MDMA est le produit des premières expérimentations (après le cannabis) chez les plus jeunes (16-25 ans) usagers des espaces festifs. Actuellement, ces premières expérimentations semblent moins portées sur la prise d'ecstasy ou de MDMA en contexte festif électro-alternatif, « au profit » d'expérimentations de cocaïne ou de kétamine. Dès lors les acteurs de RdRD intervenant en contexte festif relèvent une baisse des prises en charge d'usagers faisant l'expérience de *bad trip* suite à des prises d'ecstasy mal supportées, ou du fait de comprimés trop fortement dosés. De plus, les usagers sont désormais largement sensibilisés aux risques possibles. Ils fractionnent les prises et prennent de l'eau fréquemment.

« Avant, quand tu allais en teuf et plus largement en contexte festif, tu commençais par un ecstasy, et aujourd'hui tu commences par autre chose, la coke, la kéta, le proto, tu vas avoir une autre approche. Avant, l'ecstasy, c'était le haut de la pyramide. Avant de rentrer dans les autres consos, tu passais par l'ecstasy, le truc pas trop cher qui se gobe facilement, tu faisais ton expérience avec et, après tu allais sur d'autres produits, ceux qui te conviennent. » (Intervenant RdRD festif)

Après une longue phase de diffusion et d'engouement, cela est peut-être le signe d'un essoufflement de la consommation d'ecstasy.

Omniprésence du protoxyde d'azote dans les rassemblements festifs électro-alternatifs

Les ventes de protoxyde d'azote deviennent omniprésentes lors d'événements techno alternatif, principalement lors de rassemblements illégaux (*free party*) au cours desquels des vendeurs peuvent installer librement des stands de vente de ballons (vendus 2 euros), gonflés à l'aide de grosses bonbonnes (tank de 15 kilos).

Ce constat confirme les éléments relevés depuis la fin de l'année 2020 : le contenant du gaz n'est plus celui des petites cartouches à usage unique, mais celui de bonbonnes de très grande capacité. Sur un même rassemblement, il n'est pas rare de trouver plusieurs stands de vente de ballons.

« Par contre maintenant si tu vas sur une teuf, et si il n'y a pas de stands de vente de proto, ce n'est pas une vrai teuf. Il y a des barnums avec des bonbonnes d'hôpitaux. Ce n'est plus seulement une forte présence mais une omniprésence avec plusieurs vendeurs à chaque fois, même si la soirée est petite. Plus la soirée est grosse plus il y a de vendeurs. Même si c'est une soirée avec 300 personnes il y aura au moins un vendeur. Sur des formats de bonbonnes industrielles. » (Intervenant RdRD festif)

Les complications dont la presse fait régulièrement état concernent des individus ayant une consommation régulière voire quotidienne de protoxyde d'azote et ne semblent pas concerner les usagers fréquentant les *free-parties*.

L'attrait bien ancré pour le protoxyde d'azote et le fait que les contenants de ce gaz en grand volume sont moins disponibles dans les commerces pour des particuliers entraînent une apparition plus marquée du protoxyde dans des affaires de trafic. Les services application de la loi font plus régulièrement ce type de constatations, notamment au détour de saisies douanières. Il est relevé que des individus peuvent se rendre en région parisienne pour faire des achats en grande quantité (des commandes groupées pour plusieurs revendeurs) auprès de grossistes.

Une sensible diffusion des cathinones en contexte festif

L'année 2022 aura été marquée par une sensible diffusion des cathinones (psychostimulants de synthèse) en contexte festif. Jusque-là, les consommations de ce type de produits étaient essentiellement repérées en contexte sexuel (pratique du chemsex par des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, ledit public HSH). Ce phénomène était déjà relevé depuis quelques temps dans d'autres régions et dans d'autres métropoles du réseau des sites TREND. La diffusion des cathinones en contexte festif arrive tout juste dans la région Bretagne. Pour le moment, il n'y a pas de consommation de ce type relevée en *free party*. Ces consommations s'observent plutôt

lors de rassemblements électro légaux et commerciaux (festivals du type Astropolis à Brest) ou en club auprès d'un public un peu plus âgé (plus de 25 ans, souvent la trentaine) et déjà initié car venant souvent d'autres régions et notamment de la région parisienne. La molécule la plus fréquemment citée est la 3-MMC (pour 3-MéthylMéthCathinone) entraînant des effets assez appréciés et décrits par les usagers comme ceux d'un mélange de cocaïne et de MDMA (à la fois stimulants et empathogènes). Beaucoup d'autres cathinones avec des effets plus ou moins semblables sont évoquées comme circulant au sein de rassemblements festifs (3-CMC/2-FMA /5-MAPD/4-MMC...) molécules ayant pu faire l'objet de collectes SINTES. En comparaison des produits plus connus et consommés comme la cocaïne, ces produits de synthèse coûtent peu cher à l'achat (de 10 à 20 euros le gramme en fonction des sites de vente, voire moins lorsque les achats sur internet sont faits en quantité assez conséquente). Cet élément peut être un facteur d'attractivité pour ces produits.

« On trouve de la 3-MMC, du 2-FMA et du 3-CMC dans tous les festochs cette année [2022]... plus que du reste. Moi, j'aime bien le 2-FMA c'est plus fun que la MD. Tu deviens super émo mais moins con qu'avec la MD. Tu fais des déclarations d'amour et tu te livres à tes potes, pas à des inconnus. Par contre le 3-CMC c'est comme le speed mais t'es encore plus con, con rigolo. (...) Ça se prend en para normalement mais les gens le sniff beaucoup. Tu le sens passer ! » (Usager de l'espace festif commercial et de festivals, 25 ans, Rennes)

Sans que ces consommations génèrent des problèmes, certains usagers ont pu les évoquer auprès de professionnels du secteur de l'addictologie, parmi d'autres consommations, ce qui est une nouveauté.

« Cette année on a eu quelques consommateurs de 3-MMC ou de dérivés mais pas affiliés au chemsex. Plutôt consommé en soirée pour remplacer d'autres produits, acheté sur internet. Des consommateurs qui consomment de tout. C'est un peu nouveau. Ils consomment de la cocaïne, de la kétamine (...) de la 3-MMC, et pas en contexte sexuel. Comme de la cocaïne en soirée, sniffée. » (IDE intervenant en CSAPA)

Les usages de cocaïne dans les espaces festifs

Produit très présent au sein des espaces festifs, le niveau de diffusion de la cocaïne demeure encore extrêmement élevé en 2022 dans l'ensemble des rassemblements festifs, sans distinction de style et de public. Le profil des usagers est toujours aussi varié.

« L'offre est partout, partout, même dans des milieux où on ne s'y attend pas, où les produits sont tabous, et, en fait, non, il y a forcément un meuge [gramme] qui traîne quelque part (...) Pas de distinction entre les différents événements, légaux, illégaux, et même en soirées privées, c'est le seul produit que tu peux retrouver partout... enfin dans beaucoup d'espaces festifs et surtout des espaces festifs différents. » (Intervenant RdRD festif)

Les consommations de cocaïne basée sont, par contre, très peu présentes en contexte festif. Les acteurs de RdRD peuvent être sollicités pour des kit base. Généralement, il s'agit d'un profil d'usager très proche de celui rencontré par les CAARUD (et qui fréquente déjà souvent ce type de structure).

Le LSD, un produit présent mais moins recherché

La présence du LSD en contexte festif est toujours attestée, mais comme pour ces dernières années, il ne s'agit pas d'un phénomène de grande ampleur. Les usages restent principalement concentrés au sein de la sphère techno alternative ou lors de rassemblements festifs « adaptés » (avec ambiance musicale précise : soirées trance par exemple). Ce produit est généralement peu présent dans les rassemblements comme les festivals musicaux généralistes ou en espaces festifs commerciaux comme les clubs.

L'offre de LSD ne se modifie pas, les prix restent inchangés depuis 2002 et dégressifs en fonction de la quantité achetée. Les principales formes de LSD sont le buvard (la plus présente) et la goutte (souvent réservé aux usagers les plus connaisseurs). Les autres formes de LSD en circulation sont nettement plus rares (notamment les micro-pointes ou étoile rouge). Les amateurs de LSD sont fréquemment des

personnes âgées de plus de 25 ans (les jeunes s'orientent préférentiellement vers la kétamine pour les produits hallucinogènes).

« C'est stable, il y a toujours les aficionados en sarouel, en mode fire babylone, des profils de personnalités amateurs, très attirés par ces produits-là, et de ce fait toujours une présence du LSD, mais il n'y a pas une poussée, ni une baisse (...) les gens qui sont attirés par les hallucinogènes perturbateurs, tu vas les retrouver dans cette frange en teuf, pas trop de jeunes. Parmi les aficionados, souvent un peu plus âgés, et il n'y a pas d'évolution là-dessus. » (Intervenant RdRD festif)

Les amphétamines : une présence qui se raréfie

Les amphétamines étaient, il y a quelques années, nettement plus présentes, avec des usages réguliers chez certaines personnes précaires et des usages plus fréquents en contexte festif. Actuellement, avec un prix en forte diminution qui accentue son accessibilité, la cocaïne est privilégiée, avec des effets davantage appréciés par les usagers que ceux du speed (mélange d'amphétamine et de caféine) et des modes de consommations plus diversifiés.

Ainsi, on peut relever, dans la continuité des années précédentes, que les amphétamines sont assez peu consommées par les usagers fréquentant les CAARUD. Le constat est le même en contexte festif (électro-alternatif), la présence des amphétamines est assez rare depuis la fin des années 2010. Les usagers réguliers de speed sont souvent plus âgés et de milieu précaire. La présence des amphétamines est fréquemment évoquée dans les soirées affiliées au milieu punk.

Les rassemblements festifs informels du centre-ville de Rennes

Une fréquentation amoindrie de l'espace public du centre-ville de Rennes

La fréquentation de l'espace public pour des rassemblements à caractère festif est en forte chute. Ce constat avait déjà caractérisé l'année 2021. Les jeunes (lycéens, étudiants...) fréquentent toujours assidûment les débits de boisson, les alcoolisations sont toujours aussi importantes, mais se font moins dans l'espace public. La « rue de la soif »²⁴ est toujours aussi fréquentée (notamment le jeudi soir), mais les rassemblements sur la Place des Lices à proximité, qui pouvaient auparavant rassembler de nombreuses personnes, n'existent quasiment plus ou alors très ponctuellement. Ces rassemblements donnaient lieu à de fortes alcoolisations (alcool acheté en amont, consommé et partagé sur place, en dehors des débits de boissons).

Un autre élément marquant dans la fréquentation de l'espace public est l'évolution du public présent. L'amoindrissement du public étudiant ou lycéen (qui est davantage présent dans les établissements) amène à une visibilité plus importante du public précaire, alors qu'auparavant les personnes précaires étaient déjà présentes au sein de ces rassemblements mais « noyées dans la masse ».

Cette baisse de la fréquentation entraîne des difficultés pour les intervenants de prévention et de RdRD. Hormis la consommation d'alcool qui est très présente, il est difficile de repérer et d'aborder les éventuelles autres consommations (la consommation de cocaïne est difficilement repérable, de même qu'il y a peu de constats sur d'autres drogues comme l'ecstasy et la kétamine).

²⁴ Surnom donné à la rue Saint-Michel à Rennes en raison d'une forte densité de bars ; rassemblant beaucoup de noctambule de Rennes et d'ailleurs : <https://www.tourisme-rennes.com/fr/decouvrir-rennes/histoire/rue-de-la-soif/>

Un lieu de rassemblement en marge du centre

Un lieu de rassemblement aura été particulièrement sous le feu des projecteurs en 2022 (ce fut déjà le cas sur une large période estivale en 2021 de mai à septembre). Ce square, en marge de l'hypercentre de Rennes rassemble des groupes d'individus très hétérogènes (public « zonard » de la rue, jeunes en errance, « teufeurs », étudiants en décrochage, personnes affiliées à des mouvements politiques...).

L'occupation du lieu n'est pas uniquement nocturne, les rassemblements se font dès le début de l'après-midi. Des nuisances, notamment sonores, et la forte concentration d'individus (plusieurs centaines certains soirs) en un même endroit, les plaintes de riverains ou d'habitants ont conduit à des interventions régulières des forces de l'ordre pour évacuer le lieu. Les consommations de drogues sont très visibles sur place (alcool, cannabis, cocaïne et kétamine...). Plusieurs soirées ont donné lieu à des débordements jusque dans le centre de Rennes, avec des affrontements entre occupants du lieu et forces de l'ordre.

Autres phénomènes marquants

Les usagers de médicaments opioïdes antalgiques vus en CSAPA

Une tendance qui se confirme en 2022 est l'augmentation significative des patients vus en CSAPA (par l'ensemble des structures interrogées) pour des problématiques en lien avec des prescriptions de médicaments opioïdes à visée antalgique, notamment l'oxycodone. Il y a un accroissement de la présence de ce type de patients dans les files actives depuis 2016. Le profil des patients concernés est toujours le même : profil inséré (souvent des femmes) avec des prescriptions de traitements anti-douleur qui peuvent se renouveler et s'inscrire dans la durée, avec des posologies qui peuvent augmenter quand le traitement est moins efficace au long cours. Une explication au fait que les CSAPA voient de manière plus régulière ce type de patient est lié à un meilleur repérage par les autres acteurs sanitaires locaux, qui n'hésitent plus à faire des orientations (médecine de ville, centre anti-douleur...). Les mêmes constats, dans une moindre mesure, peuvent être faits avec le tramadol.

« Des dépendances médicamenteuses dans le cadre des traitements anti-douleurs opiacés. On en voit de plus en plus, les médecins généralistes nous les adressent (...) c'est d'autres formes de patients, des profils différents (...) C'est des médicaments souvent induits en post-opératoire, les médecins traitants renouvellent et ils se trouvent débordés et réorientent en hospitalier. » (Médecin intervenant en CSAPA)

Les usages hors cadre thérapeutique de médicaments opioïdes de palier 3 sont encore rarement relevés dans les CAARUD de Bretagne²⁵.

Émergence d'un public Queer au carrefour des espaces d'observation

Jamais évoqué jusqu'à présent dans le cadre des observations TREND menées en Bretagne, l'année 2022 est marquée par l'observation de l'émergence d'un profil d'usagers, pouvant être qualifié de Queer, public caractérisé par des revendications d'identités de genre échappant au binarisme des sexes et par des difficultés à trouver des accompagnements ou des suivis médicaux²⁶.

Ce public a notamment pu être repéré à la fois à l'occasion de rassemblements festifs du centre de Rennes (lieu de rassemblement évoqué à la page précédente), rassemblant des profils d'individus très hétérogènes.

²⁵ Sauf pour les usagers du CAARUD de Saint-Brieuc, qui diffèrent sensiblement des usagers des CAARUD de Bretagne avec une appétence plus marquée pour les médicaments dont les TSO et l'oxycodone (obtenu sur prescriptions médicales).

²⁶ Notamment les individus ayant entamé une transition et démarré la prise d'hormones en injection.

« Beaucoup de question autour de l'identité de genre. Des personnes qui se présentent en tant que ielle, en tant que femme, en tant qu'homme, sans forcément de marqueurs physiques correspondant à leur discours, des cheveux teints. En termes de renouvellement de public, c'est très marquant (...) il y a une manière très visible d'occuper l'espace public, aussi bien visuellement, qu'au niveau du son et de leur pratique et dans leur manière d'être et leurs pratiques, ils s'affranchissent de tout. Ils sont là, ils affichent et affirment leur originalité et le fait d'être à côté de tout. » (Travailleur social, intervenant sur l'espace de la marginalité urbaine)

D'autres structures en addictologie ont également pu évoquer ce public fréquemment rencontré au cours de l'année. C'est le cas du CAARUD de Rennes²⁷ et du programme de RdRD à distance (PES postal) pour des demandes de matériel d'injection (seringue) dans le cadre de la prise de traitements hormonaux. Ce type de demande ne s'inscrit pas dans une régularité, les besoins n'étant pas trop importants (en comparaison d'un injecteur régulier de drogues)²⁸.

Ce public est mentionné par le CSAPA – CJC de Rennes, public également en demande de traitements hormonaux, davantage des jeunes filles se présentant comme garçons.

« Des repères identitaires qui sont questionnés suite à des événements de vie. Mais qui ne questionnent pas sur leur genre. Ils savent qu'ils ont besoin d'un traitement hormonal, ils demandent à se faire appeler par leur nouveau prénom masculin. Ils ne veulent pas être féminisés et sont très affirmés dans leur nouvelle identité (...) ils ont une présentation physique similaire, les cheveux sont teints, il y a des vêtements amples de garçons. Des accessoires un peu féminins. Pourtant, ils s'affirment masculin » (IDE intervenant en CSAPA).

Par ailleurs, ce public présente certaines caractéristiques propres aux populations faisant habituellement l'objet d'observations par le dispositif TREND : des situations de précarité durable de logement, des usages (plutôt festifs) de drogues, principalement d'alcool, de cannabis et de kétamine.

À propos des chemsexuels

Baisse de la visibilité des chemsexuels en 2022 dans les structures d'addictologie

En 2020, et la tendance s'est confirmée en 2021, on assistait à une phase croissante des usagers chemsexuels²⁹ vus par les structures de soin en addictologie ou RdRD (notamment pour l'accès au matériel d'injection). Cela concernait relativement peu d'usagers ou de patients (entre 5 et 20 dans les files actives selon les CSAPA interrogés), mais l'accueil de ces usagers constituait une réelle nouveauté. En 2022, une baisse importante de la visibilité de ce public est observée. En effet, leur fréquentation des CAARUD baisse drastiquement. Seul le CAARUD de Rennes continue à voir des chemsexuels, dans une proportion assez faible (moins d'une quarantaine de personnes), pour de la délivrance de matériel d'injection ou dans le cadre d'actions en santé sexuelle.

Le recours au soin en addictologie est également moins visible en 2022, comparativement aux deux dernières années. En effet, les CSAPA interrogés sont moins confrontés à ce public, qui continue par ailleurs à être suivi par les services de maladies infectieuses ou par les CeGGID, ou encore en service de psychiatrie suite à des décompensations.

Si certains peuvent être en difficulté, ils ne semblent pas vouloir pour le moment accéder à une prise en charge en addictologie. Pour les quelques-uns qui peuvent être vus en CSAPA, la prise en charge est le plus souvent fugace et a du mal à s'inscrire dans la durée.

²⁷ Cela représente près de 200 personnes vues au cours de l'année 2022 (rapport d'activité du CAARUD de Rennes).

²⁸ « Mais ce n'est pas trop des gens réguliers pour du matériel hormonal, on essaye d'en donner suffisamment, quand on leur donne 10 aiguilles ils en ont pour un moment. Donc on ne les voit pas revenir toutes les semaines. » (Intervenant RdRD).

²⁹ <https://www.ofdt.fr/publications/collections/thema/chemsex-slam/>

« On a moins de chemsexuels. On en a eu, c'est monté suffisamment pour qu'on s'interroge, et qu'on se forme, et, là, beaucoup moins. C'est des patients qui sont surtout vus aux urgences, ou au service des maladies infectieuses. Il y a pas tant de prise de conscience du risque addicto, ils ne sont pas là-dedans, les chemsexuels. C'est plutôt les maladies infectieuses qui les orientent au CSAPA, et, là, c'est des prises en charge très complexes, car il n'y pas de reconnaissance d'un problème addicto. » (IDE intervenant en CSAPA).

Cathinones et chemsex : une forte association

Les cathinones continuent très largement à être les produits de prédilection utilisés par les chemsexuels. La diffusion de cette famille de molécules est essentiellement centrée sur ce public (hormis la sensible diffusion des cathinones dans certains milieux festifs observée tangiblement pour la première fois en Bretagne).

Parmi les autres produits consommés dans le cadre du chemsex, on retrouve également des psychostimulants comme la cocaïne ou la MDMA, de la kétamine (lorsque les pratiques présentent un caractère pouvant être douloureux, les effets anesthésiants sont recherchés) et enfin des produits facilitants et renforçant l'érection.

Le CBD utilisé dans une recherche de mise à l'écart du cannabis

Un nombre croissant de patients suivis en CSAPA pour avoir développé une addiction au cannabis se tourne vers le CBD. Les retours des usagers sont rarement uniformes. Certains y trouvent effectivement un certain intérêt/confort ; d'autres, au contraire, sont plutôt déçus. Pour bon nombre d'usagers, le prix du CBD vendu en boutique peut être un frein, même si désormais des produits moins onéreux peuvent être proposés à la vente (c'est le cas du « trim », assemblage de débris de feuilles ou fleurs). Le CBD peut également trouver une utilité dans le sevrage tabagique.

Les professionnels des CSAPA insistent sur l'utilisation du CBD en forme buvable ou ingérable. Les usagers sont plutôt enclins à se diriger vers des formes fumables (pas spécialement à l'aide de vaporisateur ou de cigarette électronique). En conséquence, comme pour l'année 2021, de nombreux usagers déclarant ne consommer que du CBD ont pu être dépistés positifs au THC suite à un test salivaire. Il y a certainement plusieurs explications à cela. D'une part les tests salivaires sont de plus en plus précis et peuvent détecter des doses infimes de THC dans l'organisme ; d'autre part, malgré la bonne foi de certains usagers, des consommations de cannabis, même peu importantes, peuvent perdurer.

Annexes

Annexe 1. Contributions et remerciements

Nous souhaitons remercier, cette année encore, les différentes personnes qui ont participé de près ou de loin, durant tout l'exercice, à la collecte des informations nécessaires à la réalisation de ce rapport et qui ont accepté de répondre aux nombreuses questions, parfois intrusives de notre part.

Le dispositif TREND s'appuie sur **des personnes ressources** sans lesquelles l'observation et l'analyse seraient impossibles ; qu'elles en soient ici très sincèrement remerciées.

Les professionnels du champ socio-sanitaire, de la prévention et de la réduction des risques

Sarah Gacel	SEA 35 - Puzzle Accueil de jour / Héol (Rennes)
Marie Genries	SEA 35 - Puzzle Accueil de jour / Héol (Rennes)
Cyrille Freulon	Restaurant social Leperdit (Rennes)
Guillaume Girard	Association Benoît Labbre – Pôle urgence (Rennes)
Alexia Marcel	Association Benoît Labbre – CHRS (Rennes)
Anne Robin	Réseau Louis Guilloux, Pôle Migrants (Rennes)
François Thébault	CHGR, équipe de liaison en addictologie
François Crossouard	CHGR, équipe de liaison en addictologie en milieu pénitentiaire
Céline Le Guen	CHGR, équipe de liaison en addictologie en milieu pénitentiaire
François Crossouard	CHGR, équipe de liaison en milieu pénitentiaire
Estelle Huet	CHGR – CSAPA l'Envol, CJC (Rennes)
Morgan Tocquer	CHGR – CSAPA l'Envol, CJC (Rennes)

Les professionnels intervenants dans les quartiers prioritaires de la ville de Rennes

Le Relais SEA 35, Quartier le Blosne ; Quartier Cleunay-Saint Cyr ; Quartier Villejean ; Quartier Maurepas ; Equipe d'appui péri-urbain.

Les Professionnels du champ de l'application de la loi

Gaël Eveno	DDSP 35, brigade des stupéfiants
Alex Dehays	Parquet de Rennes
Section de recherche de la Gendarmerie	- Région Bretagne

Enquêtes qualitatives

Denis Fauvel	CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
Guillaume Jegousse	CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
Audrey Juhel	CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
Clémence Macé	CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
Sophie Pousson	CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
Arnaud Le Peticorps	CSAPA / CJC Douar Nevez - Lorient
Paul Boivin	CAARUD du Finistère
Morgane Fanget	CAARUD du Finistère
Alban Jehenne	CAARUD du Finistère
Barbara Faujour	CAARUD des Côtes d'Armor / Equipe mobile addiction
Céline Lhuissier	CAARUD des Côtes d'Armor

Stecy Pelage	CAARUD des Côtes d'Armor
Manon Bullenger	CAARUD Interm'Aides, AIDES 35
Gaëlle Gourden	CAARUD Interm'Aides, AIDES 35
Sarah Lemonnier	CAARUD Interm'Aides, AIDES 35
Sylvain Poirier	CAARUD Interm'Aides, AIDES 35
Axel Renou	CAARUD Interm'Aides, AIDES 35
Thierry François	SEA 35, le Relais centre-ville
Delphine Morisot	SEA 35, le Relais centre-ville
Pauline Pourcely	SEA 35, le Relais centre-ville
Alexis Sochon	SEA 35, le Relais centre-ville
Christelle Abeillé	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Vincent Brillet	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Envel Le Calvez	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Maxime Leclerc	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Sophie Grosdoigt	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Fabrice Hollocou	CHGR – CSAPA l'Envol Renne
Christophe Pitt	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Françoise Royé	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Géraldine Seillier	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Blandine Raitiere	Coordinatrice Collectif l'Orange Bleue
Salomé Maisonneuve	Collectif l'Orange Bleue
Chloé Maruejous	Collectif l'Orange Bleue
Théo Richeux	Collectif l'Orange Bleue

Entretiens complémentaires

Mathilde Souillé	CSAPA Fougères
Philippe Panhaleux	CSAPA Redon
Cécile Henriot	CSAPA Saint-Malo – Dinan
Simon Leroy	CSAPA Douar Nevez Vannes
Marion Le Cam	CSAPA Quimper
Juliette Riou	CSAPA Douar Nevez – Pontivy
Patrick Launay	CSAPA / CJC Douar Nevez - Pontivy
Eric Maniscalco	ENIPSE Bretagne - Pays de la Loire
Lotita Duval-Chiquet	Addiction France 35 – Noz'Ambule (Rennes)

Les capteurs réguliers : ils ont accepté de raconter leur vie et de répondre aux différentes questions. Usagers de drogues ou non, ils nous ont permis d'enrichir tout au long de l'année cette étude.

Les responsables des différentes structures : ils ont permis qu'un peu de temps des professionnels de leur établissement soit mis au service des investigations et des réunions, nécessaires à la rédaction de ce rapport.

Merci à toutes et tous...

Relecture OFDT

Clément Gérome
Fabrice Guilbaud

Chargé d'études OFDT, coordinateur national TREND.
Responsable de l'unité Focus à l'OFDT.

Annexe 2 : Tableau des rassemblements illégaux (Free Party) en 2022 en Bretagne et en Loire-Atlantique

Mois	Date	Localisation	Jauge approx.	Commentaire
Janvier	01 au 02/01	Allineuc (22)	300	Organisateurs identifiés et poursuivis
	08 au 09/01	Saint-Hervé (22)	100	Contrôle Gendarmerie
	15 au 16/01	Renazé (53)	200	Contrôle Gendarmerie
	22 au 23/01	Bon-Repos-sur-Blavet (22)	200	Organisateur convoqué
		Ploeuc-L'Hermitage (22)	50	Une dizaine d'infraction (alcoolémie) Chasse à courre interrompue
		Cambon (44)	300	Présence Gendarmerie
29 au 30/01	Le Faou (29) ancienne discothèque "Le 29"	1000	Présence Gendarmerie et pompiers ; dépôt de plainte de la Mairie	
Février	05 au 06/02	Rennes (35) Route de Lorient	2000	6 prises en charge pompier (bénignes 30 verbalisations (alcoolémie et/ou stup) ; 4 GAV Saisie d'une partie du matériel sono
	12 au 13/02	Fercé (44)	2000	Voitures immatriculées dans le 35 Contrôle Gendarmerie
	18 au 19/02	Campel (35)	200	
	19 au 20/02	Saint-Nolff (56)	100	
		La Chapelle-des-Fougeretz (35)	500	Contrôle Gendarmerie
		Ercé-en-Lamée (35)	300	Contrôle Gendarmerie
	26 au 27/02	La Bouëxière (35)	400	Contrôle Gendarmerie
		Lanrivain (22)	100	"fête d'anniversaire" ; Contrôle Gendarmerie
		Ambon (56) et Berric (56)		Interventions de la Gendarmerie pour empêcher l'installation
Mars	05 au 06/03	RAS	-	-
	12 au 13/03	Bréal-sous-Vitré (35)	400	Contrôle Gendarmerie
		Colpo (56)	250	
		Caudan (56) ZI de Kerpont		Interventions de la Gendarmerie pour empêcher l'installation
	19 au 20/03	Saint-Goazec (29)	400	Contrôle Gendarmerie
		Drefféac (44)	100	2 blessés évacués
		Saffré (44)	400	1 blessé évacué
	26 au 27/03	Trefflez (29)	-	
		Chateaubriant (44)	200	Rapidement interrompue par l'intervention de la Gendarmerie
Pluherlin (56)		1500		
Avril	02 au 03/04	Saint-Marc-le-Blanc (35)	200	
		Le Cours (56)	100	40 Infractions pour aide au tapage nocturne ; 10 infractions stup (détenion et ou conduite) ; plainte déposé par le propriétaire du terrain pour dégradation.
	09 au 10/04	RAS	-	-
	16 au 17/04	Scrignac (29)	200	Contrôle Gendarmerie
		Fay-de-Bretagne (44)	1500	plainte déposé par le propriétaire du terrain
		Forêt de Lanouée (56)	1000	Contrôle Gendarmerie ; 1 évacuation
23 au 24/04	Val d'Anast (35)	100		
	Grand Fougeray (35)	50	"fête d'anniversaire"	

Mai	30/04 au 01/05	Laillé (35)	500	Contrôle Gendarmerie
		Liffré (35)	200	100 véhicules verbalisés
		Théillac (56)	200	Contrôle Gendarmerie ; 70 infractions pour aide au tapage nocturne ; 3 AFD
	14 au 15/05	Laillé (35)	500	
		Juvigné (53)	150	Contrôle Gendarmerie ; plainte déposée par le propriétaire du terrain ; 70 fêtards refoulés
		Saint-Cadou (29)	100	
	21 au 22 mai	Plélan-le-grand (35)	150	Contrôle Gendarmerie
		Saint-Malo-de-Phily (35)	500	Contrôle Gendarmerie
		Guern (56)	150	
		Kergrist-Moëlou (22)	100	
		Brech' (56)	150	Intervention Gendarmerie pour couper le son ; identification de l'organisateur ; 150 infractions pour aide au tapage nocturne
27 au 29/05	Scaër (29) forêt de Coatloch	50	Contrôle Gendarmerie	
	Laillé (35) – organisateurs refoulés de la ZAD Notre Dame des Landes	800	70 verbalisations (alcool et ou stup) ; 29 AFD ; feu dans un hangar ; 3 GAV ; dépôt de plainte des riverains contre le Préfet du 35	
Juin	04 au 05/06	Scaër (29)	1000	Contrôle Gendarmerie ; quelques infractions ; saisie d'une partie du matériel
		Plouézec (22) – site Natura 2000	800	119 infractions (dont 69 pour usage de stup) ; 7 évacuations ; dépôt de plainte de la commune
	11 au 12/06	Forêt de Lanouée (56)	300	Multiples contraventions pour tapage nocturne
		Rosporden (29)	100	Son coupé le dimanche matin à 2h
	18 au 19/06	Ger (50)		
	25 au 26/06	Saint-Goazec (29)		Avortée (déplacement vers Brennilis)
Brennilis (29)		600		
Juillet	02 au 03/07	Eancé (35)	400	Contrôle Gendarmerie
	09 au 10/07	Plobannalec-Lesconil (29)	100	Evacuation par la Gendarmerie et saisie du matériel
		Campel (35)	1000	Contrôle Gendarmerie (60 conduites alcool, 9 conduites stup, 21 détentions de stup)
		Grand-Fougeray (35)		Installation stoppée par des agriculteurs
	16 au 17/07	Trébédan (22)	200	Contrôle Gendarmerie
		Goméné (22)	180	Affrontement avec des agriculteurs (1 blessé) – organisateur identifié
	23 au 24/07	Landudec (29)	300	Contrôle Gendarmerie
	30 au 21/07	Plessix Robert (22)	100	Participants verbalisés pour non-respect de l'interdiction préfectorale de rassemblement festif
		Laz (29)	500	Contrôle Gendarmerie et quelques verbalisations
Bouvron (44)		300	Contrôle Gendarmerie et quelques verbalisations et saisie du matériel	
Août	06 au 07/08	Saint-Ivy (29)	40	Evacuation par la Gendarmerie
		Notre-Dame-des-Landes (44)	400	Contrôle Gendarmerie et quelques verbalisations
	13 au 14/08	Plélan-le-Grand (35)	200	
	20 au 21/08	Ercé-en-Lamée (35)	1000	Contrôle Gendarmerie et quelques verbalisations
	20 au 21/08	Poullaouen (29)	250	Intervention Gendarmerie – organisateur poursuivi et saisie matériel
		Fégréac (44)	50	Plaintes pour tapage nocturne ; organisateur identifié
26 au 27/08	RAS	-	-	

Septembre	03 au 04/09	Plouigneau (29)	300	Contrôle Gendarmerie et quelques verbalisations (3 AFD)
	10 au 11/09	Néant-sur-Yvel (56)	600	200 personnes verbalisées (68 euros) pour tapage nocturne : quelques infractions alcoolémie et stup
		Plouvara (22)	50	Contrôle Gendarmerie
		Saint-Barnabé (22)	50	Contrôle Gendarmerie
	17 au 18/09	Guenrouët (44)	300	Contrôle Gendarmerie et quelques verbalisations
	23 au 25/09	Ercé-en-Lamée (35)	2000	Contrôle Gendarmerie et 80 verbalisations
Octobre	01 au 02/10	Merléac (22)	500	Contrôle Gendarmerie
		Chapelle-de-Brain (35)	500	Contrôle Gendarmerie
	08 au 09/10	Guern (56)	1500	Contrôle Gendarmerie et quelques verbalisations
		Guéméné-Penfao (44)	100	Contrôle Gendarmerie et quelques verbalisations
	15 au 16/10	Saint-Jacques de la lande (35)	500	Contrôle Gendarmerie
		Caudan (56) Zi Kerpont	100	Contrôle Gendarmerie
		Botmeur (29)	200	Contrôle Gendarmerie
	23 au 24/10	Rennes (35) Route de Lorient	500	Contrôle Police
	29 au 30/10	Forges-de-Lanouée (56)	200	Contrôle Gendarmerie ; verbalisation des participants pour tapage nocturne
		Quimper (29)	2000	Contrôle Police
Novembre	01 au 02/11	Brest (29) port de commerce	50	Avortée par intervention Police
	05 au 06/11	Louvigné-du-désert (35)	500	Contrôle Gendarmerie ; 1 GAV pour ILS ; 24 AFD
		Milizac-Giprovel (29)	100	Interruption Gendarmerie dimanche matin
		Saffré (44)	50	Interruption Gendarmerie dimanche matin
		Avessac (44)		Avortée suite intervention agriculteurs (déversage de lisier)
	12 au 13/11	La Chapelle-de-Brain (35)	500	Contrôle Gendarmerie – quelques infractions
		Loguivy-Plougras (22)	200	Contrôle Gendarmerie – quelques infractions (alcoolémie et/ou stup ; détention de stup...)
	19 au 20/11	Forêt d'Ombree (49)	1500	Réunion de 2 rassemblements devait initialement se tenir en Bretagne ; Contrôle Gendarmerie – procédure judiciaire pour les organisateurs
		Saint-Marc-le-Blanc (35)		Contrôle Gendarmerie - Dépôt de plainte du Maire
		Molac (56)	400	Contrôle Gendarmerie ; 1 évacuation
		Rennes (35) Route de Lorient	500	Contrôle Police
		Fercé (44)	40	Dépôt de plainte du Maire
	26 au 27/11	Pont-Scorff (56)	50	Contrôle Gendarmerie
Décembre	03 au 04/12	RAS		
	10 au 11/12	Rennes (35) Trans'Off	5000	3 interventions pompiers – 16 AFD
	17/12/22	Rassemblement diurne Nantes (44)	2000	
	17/12/22	Rassemblement diurne Brest (29)	100	
	17/12/22	Rassemblement diurne Vannes (56)	80	
	17 au 18/12	Saint-Martin des champs (29)	300	Surveillance Police nationale
	17 au 18/12	Parc éolien à Noyal-sous-Bazouges (35)	200	
	17 au 18/12	Avessac (44)	300	Contrôle Gendarmerie – 11 infractions relevées
	24 au 25/12	RAS		
	31/12 au 01/01/2023	Pleugriffet (56)	100	Contrôle Gendarmerie – 40 PV

Glossaire des sigles utilisés

AFD : Amende Forfaitaire Délictuelle (contravention pour usage, mise en place à l'automne 2020)
ANSM : Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé
ARS : Agence Régionale de Santé
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
BHD : Buprénorphine Haut Dosage
CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de drogues
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CEGIDD : Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic
CEIP : Centre d'Évaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CJC : Consultation Jeunes Consommateurs
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CS : Cannabinoïde de Synthèse
CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
DDSP : Direction Départementale de la Sécurité Publique
ELSA : Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie (dispositif hospitalier)
HSH : Hommes ayant des relations Sexuelles avec des Hommes
IDE : Infirmier.e Diplômé.e d'Etat
ILS : Infraction à la Législation sur les Stupéfiants
MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives
MNA : Mineur Non Accompagné
MSO/TSO : Médicaments de Substitution aux Opiacés, Traitement de Substitution aux Opiacés
NPS : Nouveaux Produits de Synthèse
OFDT : Observatoire Français des Drogues et des Tendances addictives
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PES : Programme d'Échange de Seringues
PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse
QPV : Quartier Prioritaire de la Ville
RdRD : Réduction des Risques et des Dommages
SINTES : Système d'Identification National des Toxiques Et des Substances
THC : Tétrahydrocannabinol
TREND : Tendances Récentes et Nouvelles Drogues



Observatoire français des drogues et des tendances addictives

69 rue de Varenne 75007 Paris

Tél : 01 41 62 77 16

e-mail : ofdt@ofdt.fr

www.ofdt.fr

Crédit photo couverture : AIRDDS Bretagne